

Publié le 2 avril 2019

Avec la plateforme 4 000 T, La Ciotat retrouve son glorieux passé naval

La Société publique locale La Ciotat Shipyards trône le haut du classement dans le secteur du « refit » et de la réparation de grands yachts, avec 8 % à 10 % de part de marché mondial. Cette réussite s'explique par la réindustrialisation d'un site hors du commun et une capacité à tirer son épingle du jeu sur le marché de la réparation des grands méga-yachts. Un positionnement qui va se consolider avec la construction de la plateforme 4 000 T.



« Grâce à ce nouveau partenariat stratégique, nous assurons l'avenir de notre modèle économique, et nous poursuivons sans dévier sur la voie de la création d'un pôle industriel d'excellence de renommée mondiale ». C'est en ces termes que **Patrick Boré**, maire de La Ciotat et président de la Société publique locale (Spl) [La Ciotat Shipyards](#), a adoubé la société MB92 La Ciotat pour l'exploitation exclusive, pendant 35 ans, de la future **plateforme 4 000 T**, dédiée à l'entretien, la réparation et la reconversion des méga-yachts.

Le projet représente un investissement de 64 millions d'euros dont 15 pour l'implantation d'un nouvel ascenseur à bateaux d'une capacité de 4 000 tonnes pouvant supporter des yachts de 80 à 110 mètres. Cette plate-forme de 40 000 m² pourra accueillir en même temps 5 à 8 méga-yachts pour des opérations d'entretien, de réparation ou de « refit » (rénovation/conversion). « Notre Spl 100 % industrielle conservera la maîtrise du projet en portant l'investissement et en assumant la maîtrise d'ouvrage des travaux, pour garantir ses retombées économiques pour le territoire qui concerne 30 entreprises implantées pour 700 salariés permanents », affirme le directeur général, **Jean-Yves Saussol**.

Un village d'entreprises adossé à la plateforme

En déshérence au début des années 90, le site de La Ciotat est un modèle de reconversion industrielle réussie. Il traite par an une centaine de super-yachts de plus de 50 mètres grâce à un premier ascenseur à bateaux de 2000 tonnes et à une grande forme de radoub de 200 m, dédiée aux plus de 80 mètres. « L'aménagement de la plateforme 4000 T réclame une consolidation des sols et des quais pour supporter les futures charges », précise le directeur. Les travaux devraient débuter début 2020 et le premier bateau pourrait être accueilli fin 2021. La création d'un Village d'entreprises sera adossée à ce projet « pour répondre à la demande de sociétés souhaitant s'installer à la Ciotat ou y développer leurs activités, dans une logique de cluster industriel ». Le plan de développement prévoit la création de 900 emplois à l'horizon 2025.

La Spl appartient au département des Bouches-du-Rhône (50%), à la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (25,8%), à la métropole Aix-Marseille-Provence (19,9%) et à la ville de la Ciotat (4,3%). Avec les entreprises

privées du site (Monaco Marine, MB92 La Ciotat, Nautech, IXBlue/H2X, Classic Works...), plus de 100 millions d'euros ont déjà été investis dans la réindustrialisation du domaine de 34 hectares.